

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

Objet : Signature d'un avenant à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la réhabilitation de la digue du lac du Pêcher

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2026-CC-035 en date du 29 avril 2026 autorisant Monsieur le Président à prendre toute décision pour la passation des marchés publics de fournitures et services dont le montant est inférieur ou égal à 150 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant le projet de réhabilitation de la digue du lac du Pêcher sur la Commune de Chavagnac ;

Vu la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réhabilitation de la digue du lac du Pêcher conclue avec Cantal Ingénierie et Territoires ;

Considérant que les travaux de dessouchage impliquent la réalisation d'un levé topo de la digue réalisé par Cantal Ingénierie et Territoires ;

Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des jours de travail supplémentaires ;

DECIDE

Article 1 : De conclure et signer un avenant à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par Cantal Ingénierie et Territoires en vue de la réhabilitation de la digue du lac du Pêcher pour un montant de 1 250,01 € HT soit 1 500,01 € TTC (comprenant 3 jours de prestations) ;

Article 2 : De préciser que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 ;

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

Article 4 : Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME

The image shows a blue ink signature of Didier ACHALME over a circular official stamp. The stamp contains the text 'HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ' around the perimeter and 'M. LE PRESIDENT' in the center. The signature is a large, stylized scribble in blue ink.